



Tierärztliche Vereinigung für
Lebensmittelsicherheit,
Tiergesundheit & Tierschutz (TVL)

Association vétérinaire pour
la sécurité alimentaire, la santé animale &
la protection animale (AVSA)

Buts:

- Maintien de l'hygiène des denrées alimentaires dans le secteur des denrées d'origine animale – en particulier la viande et le lait – à titre de matière et de domaine de travail spécifiques de la profession vétérinaire, de même qu'étude de questions relatives à la santé animale prises sous l'angle spécifique du service vétérinaire public.
- Encouragement de l'hygiène de la viande et du lait à titre d'élément de la santé publique dans l'intérêt des consommateurs
- Contribution à la structuration de la formation, de la formation continue et du perfectionnement des vétérinaires dans le secteur de l'hygiène des denrées alimentaires d'origine animale telles que la viande, le lait et les œufs ainsi que dans celui de la santé animale.
- Participation à l'élaboration des bases légales relatives à l'hygiène des denrées alimentaires d'origine animale telles que la viande, le lait et les œufs dans le cadre de la législation globale sur les denrées alimentaires.
- Encouragement de la recherche scientifique dans le secteur de l'hygiène et de la technologie des denrées alimentaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'AVSA organise chaque année des séminaires spécialisés comprenant des exposés scientifiques, des présentations, des visites et des débats. Par ailleurs, l'AVSA représente les intérêts des vétérinaires hygiénistes dans le domaine de la viande et du lait.

Affiliation

Peuvent être admis à titre de membres les vétérinaires qui portent un intérêt à l'hygiène des denrées alimentaires ou des viandes ou à la sécurité des denrées alimentaires d'origine animale. Il s'agit en l'occurrence:

- des vétérinaires actifs dans le cadre du service vétérinaire public ou intéressés aux questions et aux préoccupations en relation avec les thèmes du Service vétérinaire public, mais également
- des vétérinaires traitant des animaux de rente agricoles, car ils font partie intégrante de la chaîne de processus de la production des denrées alimentaires d'origine animale

La cotisation annuelle s'élève actuellement à Fr. 60.-.

Präsident: Dr. M. Laszlo Kantonstierarzt Schlachthofstrasse 55 4056 Basel Tel. 061 267 58 34	Vizepräsident: Prof. Dr. Dr. h.c.R. Stephan ILS Winterthurerstr. 270 8057 Zürich Tel. 044 635 86 57	Aktuar: Dr. L. Sigg BLV Schwarzenburgstr. 155 3003 Bern Tel. 058 463 83 30	Kassierin: Dr. J. Casaubon Rue Pré d'Amédée 2 1950 Sion Tel. 027 606 74 50	Bankverbindung: Credit Suisse 6002 Luzern IBAN CH34 0483 5023 6416 8100 0
---	--	---	--	---



Tierärztliche Vereinigung für
Lebensmittelsicherheit,
Tiergesundheit & Tierschutz (TVL)

Association vétérinaire pour
la sécurité alimentaire, la santé animale &
la protection animale (AVSA)

Demande d'adhésion à l'AVSA

Je souhaite devenir membre de l'Association vétérinaire suisse pour la sécurité alimentaire et la santé animale:

Nom

Prénom

Adresse: Rue et numéro

NPA et lieu

Tél/fax/courriel

Titre

Activité

Diplôme de vétérinaire obtenu le

à

Date de naissance

SVS-Membre oui non

Lieu et date:
Signature:

Envoyer à : Dr. Michel Laszlo
Vétérinaire cantonal
Schlachthofstrasse 55
4056 Basel
kanzlei.vetamt@bs.ch
Tel: 061 267 58 34

Präsident: Dr. M. Laszlo Kantonstierarzt Schlachthofstrasse 55 4056 Basel Tel. 061 267 58 34	Vizepräsident: Prof. Dr. Dr. h.c.R. Stephan ILS Winterthurerstr. 270 8057 Zürich Tel. 044 635 86 57	Aktuar: Dr. L. Sigg BLV Schwarzenburgstr. 155 3003 Bern Tel. 058 463 83 30	Kassierin: Dr. J. Casaubon Rue Pré d'Amédée 2 1950 Sion Tel. 027 606 74 50	Bankverbindung: Credit Suisse 6002 Luzern IBAN CH34 0483 5023 6416 8100 0
---	--	---	--	---